

## COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **FEDERATION FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE DES ASSOCIATIONS DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Boulevard Léopold II N°: 184D Boîte:

Code postal: 1080 Commune: Molenbeek-Saint-Jean

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet: www.acodev.be

Numéro d'entreprise BE 0462.279.234

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 28-04-2006

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 31-03-2009

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2008 au 31-12-2008

Exercice précédent du 01-01-2007 au 31-12-2007

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-asbl 4.1, C-asbl 4.2.1, C-asbl 4.2.2, C-asbl 4.2.3, C-asbl 4.2.4, C-asbl 4.3.2, C-asbl 4.3.4, C-asbl 4.3.5, C-asbl 4.3.6, C-asbl 4.4.1, C-asbl 4.4.2, C-asbl 4.5.1, C-asbl 4.5.2, C-asbl 4.5.3, C-asbl 4.6, C-asbl 4.10, C-asbl 4.12, C-asbl 4.13, C-asbl 4.14, C-asbl 4.15, C-asbl 7

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES, et le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

**ACHEROY** colette

Av de Boetendael 87

BELGIQUE

Administrateur

**BASTIN** Jacques

Rue de Locht 12

BELGIQUE

Administrateur

**DESTRAIT** Freddy

Rue Grande 40

BELGIQUE

Administrateur

**DRIESEN** Eric

Av de Vossegat 43

BELGIQUE

Administrateur

**DRION** Claudine

rue Gaucet 33

BELGIQUE

Vice-président du Conseil d'Administration

**ENGLÉBIENNE** Sophie

Rue Zandbeck 99

BELGIQUE

Administrateur

**FOHAL** Alain

Square de Noville 11

BELGIQUE

Administrateur

**GÉRARD** Laurence

chemin courbe 21

BELGIQUE

Administrateur

**GORGEMANS** Arnaud

Rue P Alderson 24

BELGIQUE

Administrateur

**GUIGUE** Xavier

rue des Beguinettes 17

BELGIQUE

Administrateur

**LANGOUCHE** Luc

Clos César Franck 2

BELGIQUE

Administrateur

**MULER** Alain

rue de Roumanie 44

BELGIQUE

**LÉONARD** Jean-Marie  
Rue Sylvain Pirmez 120  
BELGIQUE

Administrateur

**KELDERS** Patrick  
Bois Saint Pierre 1  
BELGIQUE

Président du Conseil d'Administration

**ZACHARIE** Arnaud  
Rue Michel Zwaab 8  
BELGIQUE

Administrateur

**SIMONAZZI** Angelo  
Av Leon tombu 18/3  
BELGIQUE

Vice-président du Conseil d'Administration

Administrateur

## MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:

- A. La tenue des comptes de l'association,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>SCRL DUPONT, KOEVOETS &amp; CE - REVISEURS D'ENTREPRISES</b> BE 0429.471.656 Bovenberg 124 1150 Woluwe-Saint-Pierre BELGIQUE  Représenté par  <b>DE CLERCQ Alain</b> Reviser	BE00033-1987	C

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b>8.144</b>	<b>9.295</b>
<b>Frais d'établissement</b>	4.1	20		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	4.3	22/27	<b>2.789</b>	<b>3.940</b>
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91	0	
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	2.789	3.940
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	2.789	3.940
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	4.4/4.5.1	28	<b>5.355</b>	<b>5.355</b>
Entités liées	4.13	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	4.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	5.355	5.355
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.355	5.355
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>428.780</b>	<b>315.973</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>127.609</b>	<b>41.411</b>
Créances commerciales		40	22.463	16.596
Autres créances		41	105.145	24.815
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
<b>Placements de trésorerie</b>	4.5.1/4.6	50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>300.945</b>	<b>274.563</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	4.6	490/1	<b>226</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>436.924</b>	<b>325.268</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b>		10/15	<b><u>245.687</u></b>	<b><u>220.822</u></b>
<b>Fonds associatifs</b>		10	<b>-18.860</b>	<b>-18.860</b>
Patrimoine de départ		100	-18.860	-18.860
Moyens permanents		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Fonds affectés</b>	4.7	13	<b>32.104</b>	<b>25.888</b>
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14	<b>232.443</b>	<b>213.794</b>
	(+)/(-)			
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>PROVISIONS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	4.7	163/5		
<b>Provisions pour dons et legs avec droit de reprise</b>	4.7	168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>191.237</u></b>	<b><u>104.447</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	4.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
<b>Dettes à un an au plus</b>		42/48	<b>105.206</b>	<b>86.296</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.8	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	47.515	18.024
Fournisseurs		440/4	47.515	18.024
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	4.8	45	57.691	68.272
Impôts		450/3	7.507	14.240
Rémunérations et charges sociales		454/9	50.184	54.032
Dettes diverses		48		
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891		
<b>Comptes de régularisation</b>	4.8	492/3	<b>86.032</b>	<b>18.151</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>436.924</b>	<b>325.268</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/74	<b>627.312</b>	<b>570.989</b>
Chiffre d'affaires	4.9	70	63.569	22.330
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	4.9	73	562.906	548.659
Autres produits d'exploitation		74	837	
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/64	<b>605.373</b>	<b>522.961</b>
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	136.793	130.857
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	4.9	62	463.888	386.668
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	4.241	4.997
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	4.9	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	4.9	635/8		
Autres charges d'exploitation	4.9	640/8	450	439
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>21.940</b>	<b>48.028</b>
<b>Produits financiers</b>		75	<b>1.955</b>	<b>1.999</b>
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	4.10	752/9	1.955	1.999
<b>Charges financières</b>	4.10	65	<b>37</b>	<b>38</b>
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	37	38
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) (+)/(-)</b>		9902	<b>23.858</b>	<b>49.989</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76	<b>1.622</b>	<b>105</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9	1.622	105
<b>Charges exceptionnelles</b>		66	<b>615</b>	<b>4.173</b>
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8	615	4.173
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>24.865</b>	<b>45.921</b>

**ANNEXE  
ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	XXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	0	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321P	XXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	0	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22		
<b>DONT</b>			
<b>Appartenant à l'association en pleine propriété</b>	22/91	0	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	<b>86.103</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	3.090	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>89.193</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	<b>82.162</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	4.241	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>86.404</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b><u>2.789</u></b>	
<b>DONT</b>			
<b>Appartenant à l'association en pleine propriété</b>	241	<b>2.789</b>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8543		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	284		
<b>AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<b>5.355</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8	<b>5.355</b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

**ETAT DES FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS**

**ETAT DES FONDS AFFECTÉS**

**Fonds affectés à la couverture d'un passif social**

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination du montant affecté  
ACODEV consacrera un minimum de 25% de son bénéfice annuel, après déduction faite des produits exceptionnels à alimenter un fonds social et ce jusqu'à ce que ce fonds atteigne 100.000€. Ce montant sera revu tous les trois ans.  
soit pour 2008 un montant de 6216€

Code	Exercice
131	32.104

**PROVISIONS**

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important

Ventilation de la rubrique 168 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice
----------

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**DETTES GARANTIES****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association**

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés  
 Dettes de location-financement et assimilées  
 Etablissements de crédit  
 Autres emprunts  
 Dettes commerciales  
 Fournisseurs  
 Effets à payer  
 Acomptes reçus sur commandes  
 Dettes fiscales, salariales et sociales  
 Impôts  
 Rémunérations et charges sociales  
 Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association**

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts**

Dettes fiscales échues  
 Dettes fiscales non échues  
 Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale  
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	0
9073	7.507
450	0
9076	
9077	50.184

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice



**TAXES**

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'association (déductibles)  
Par l'association

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146	0	
9147	7.057	
9148		

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association:

**Etat des personnes occupées****Travailleurs inscrits au registre du personnel**

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
	Nombre moyen de travailleurs	100	7,9	2	9,2 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	12.682	1.806	14.488 T	13.199 T
Frais de personnel	102	388	57	445 T	387 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	10 T	3 T

**A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

110 8 1 8,8

Contrat à durée déterminée

111 1 1 1,3

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

112

Contrat de remplacement

113

**Par sexe et niveau d'études**

Hommes

120 5 5

de niveau primaire

1200

de niveau secondaire

1201

de niveau supérieur non universitaire

1202 1 1

de niveau universitaire

1203 4 4

Femmes

121 4 2 5,1

de niveau primaire

1210

de niveau secondaire

1211 1 1

de niveau supérieur non universitaire

1212

de niveau universitaire

1213 3 2 4,1

**Par catégorie professionnelle**

Personnel de direction

130

Employés

134 9 2 10,1

Ouvriers

132

Autres

133



**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association**

**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées  
 Nombre d'heures effectivement prestées  
 Frais pour l'association

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association
150		
151		
152		

**Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice**

**Entrées**

**Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée  
 Contrat à durée déterminée  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	2	2,8
210	1		1
211	1	2	1,8
212			
213			

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée  
 Contrat à durée déterminée  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  
 Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension  
 Prépension  
 Licenciement  
 Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'association comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1	3	3,1
310		1	0,8
311	1	2	2,3
312			
313			
340			
341			
342			
343	1	3	3,1
350			

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour l'association  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803	1	5813	1
58031		58131	
58032	1	58132	1
58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>			
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>			
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation et d'appréciation comptable à ACODEV ASBL

Ces normes sont déjà appliquées au sein d'ACODEV ASBL depuis plusieurs années. A l'exception du fonds social qui lui contient 2 propositions au choix du CA.

Amortissement :

Biens concernés : tout bien d'une valeur taxe comprise supérieure à 250 € et dont la durée de vie est, a priori, supérieure à 1 an fera l'objet d'un amortissement.

Durée d'amortissement : la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie de l'acquisition. Dans cet esprit, les durées d'amortissement suivantes sont fixées :

- Matériel informatique (Hardware) : 3 ans
- Logiciel informatique (Software) : 2 ans
- Mobilier de bureau : 3 ans
- Matériel de bureau (photocopieuse, relieuse, plastifieuse,...) : 3 ans

Si ACODEV est amené à acquérir d'autres nature de biens (immeubles, véhicules,...), leur durée d'amortissement sera basée sur les pratiques existantes et courantes pour chaque nature de bien.

Mode d'amortissement : linéaire (chaque année la même valeur à savoir la valeur d'acquisition divisée par le nombre d'années d'amortissement).

Enregistrement des subsides :

Enregistrement du subside : un enregistrement d'un subside ne peut se faire qu'à partir de l'instant où il y a un engagement ferme, écrit et signé de l'offreur du subside. Cet engagement se traduit soit par une convention soit par un décret, un arrêté royal ou ministériel ou, le cas échéant, tout autre moyen engageant le donneur du subside.

Report du produit du subside sur plusieurs périodes : si ACODEV a reçu l'engagement d'un subside durant une période comptable mais qu'une partie ou la totalité des charges, liées à l'exécution du travail pour lequel le subside est accordé, sera réalisée sur la (les) période(s) comptable(s) suivante(s), ACODEV procédera au report proportionnel de ce subside sur la (les) période(s) suivante(s).

Mise en créance douteuse:

Les factures, notes de débits et autres dettes à moins d'un an que des tiers auraient envers ACODEV et qui resteraient impayées au bout de l'année comptable suivante (fin 2006 pour les inscriptions comptables de 2005) seront passées au compte de créance douteuse lors des écritures de clôture d'exercice. En cas d'information indiquant, avant ce délai de maximum deux ans, qu'il y a un réel risque de non récupération de la créance, celle-ci sera alors passée en créance douteuse sans attendre la fin de l'exercice comptable suivant l'année d'inscription de la créance. De plus, s'il s'avère qu'avant ce délai, ACODEV a des informations pertinentes indiquant qu'un montant ne sera a priori plus remboursé, ce montant est alors transféré en créance douteuse et aussitôt en charge exceptionnelle sans attendre la fin de l'exercice comptable.

Créance douteuse mise en charge exceptionnelles :

Toutes les créances douteuses qui seraient restées une année comptable complète sans qu'il n'y ait eu de démarches spécifiques pour récupérer ces montants ou sans que ces démarches aient abouties à un remboursement même partiel, seront en clôture d'exercice transféré au compte de perte exceptionnelle. Cette écriture comptable ne signifie nullement l'arrêt des démarches en vue de récupérer ces montants qui, le cas échéant, seront alors comptabilisés en produit exceptionnel. S'il s'avère qu'avant ce délai, ACODEV a des informations pertinentes indiquant que ces montants enregistrés en créance douteuse ne seront a priori plus remboursés, ces montants sont alors transférés en charge exceptionnelle sans attendre la fin de l'exercice comptable.

Evaluation des stock:

Comptablement, ACODEV n'a actuellement pas de stock. Cependant, si à l'avenir et selon son évolution, elle commençait à en avoir, le mode de comptabilisation des stock seraient le FIFO, premier entré, premier sorti. La valeur des stock est déterminée par la valeur historique soit la valeur d'achat.

Plus-value et Moins-value:

Jusqu'à présent, ACODEV n'a pas possédé des biens ou services pouvant faire l'objet de plus ou moins value. Cependant, en cas de perte de valeur (d'un stock, d'un placement,...) par rapport à sa valeur comptable, cette perte sera enregistrée en clôture de l'exercice comptable. Les plus-values ne sont elles enregistrées que lors de leur réalisation sauf décision contraire de l'Assemblée Générale en accord avec les règles comptables des grandes ASBL.

Fonds Social:

ACODEV consacrera 25 % de son bénéfice à alimenter un fonds social et ce jusqu'à que ce fonds atteigne 100.000 €. Ce montant sera revu tous les trois ans.